

28.10.2011 - 10:00 Uhr

Hausse notable des déclarations de sinistres chez Allianz Suisse lors du lancement d'un nouvel iPhone

Zurich (ots) -

Le nouvel iPhone 4S sera commercialisé dans quelques jours en Suisse, où il suscite également un engouement marqué. Plusieurs fans n'hésitent pas à employer des méthodes déloyales pour obtenir le nouveau modèle. Allianz Suisse enregistre ainsi une hausse des déclarations de sinistres de 20% lors du lancement d'un nouvel iPhone, les dommages se chiffrant en centaines de milliers de francs.

Plus de quatre millions d'exemplaires du nouvel iPhone 4S ont été vendus durant les premiers jours de vente. En Suisse aussi, les attentes sont fortes avant la commercialisation officielle le 28 octobre, tout comme la tentation d'échanger son ancien smartphone contre un nouveau modèle, quitte à employer des moyens illégaux tels que de fausses déclarations de vol ou une destruction volontaire de l'appareil usagé. Le nombre de sinistres augmente d'environ 20% chez Allianz Suisse lors du lancement d'un nouvel iPhone et celle-ci doit supporter des dommages se chiffrant en centaines de milliers de francs.

Une hausse qui n'a rien d'inopinée

«Normalement, entre 2000 et 3000 téléphones environ nous sont déclarés volés ou endommagés chaque année et nous réglons ces sinistres sans problème particulier. Lors du passage de l'iPhone 3GS à l'iPhone 4, ce chiffre était bien plus élevé; trop pour être le simple fruit du hasard», déclare Patrik Howald, responsable Dommages matériels et patrimoniaux chez Allianz Suisse. Celui-ci s'attend à une évolution similaire pour le lancement de l'iPhone 4S, notamment car l'appareil coûte près de 700 francs. «La tentation d'obtenir le dernier iPhone grâce à son assurance est visiblement forte.» Bien entendu, il ne s'agit pas de soupçonner tout le monde, et il est très difficile de prouver une fraude dans un cas précis.

Les obstacles seront toutefois plus nombreux à l'avenir afin de contrecarrer d'emblée la fraude à l'assurance. Par exemple, Allianz Suisse examinera encore plus attentivement les justificatifs d'achat ou les contrats d'abonnement lors des déclarations de sinistres et des options comme le remplacement réel, c'est-à-dire un échange contre un modèle identique, sont également envisagées. Quoi qu'il en soit, les collaborateurs seront particulièrement sensibilisés durant les semaines à venir. «Il nous importe de protéger les clients honnêtes. Par ailleurs, la fraude à l'assurance n'est pas une peccadille ; elle peut avoir des conséquences graves», précise l'expert en sinistres P. Howald. Mieux vaut donc prévenir que guérir, d'autant que le lancement de l'iPhone 5 n'est qu'une question de temps.

Contact:

Hans-Peter Nehmer
Tél.: +41/58/358'88'01
E-Mail: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Bernd de Wall
Tél.: +41/58/358'84'14
E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch